



Compte rendu du Conseil municipal du 10 juin 2021

Membres Présents : Avérous Grégory, Cassagnaud Philippe, Cavailès Claudine, Estéveny Marie, Fabre Sabrina, Goubault Emilie, Gras Jérôme, Martin Hervé, Oustric Olivier, Palous Joël, Préget Isabelle, Serna Geraldine.

Absents excusés : Andral Patrick, Jarlan Emilie, Wilzer Vincent.

Jarlan Emilie donne pouvoir à Olivier Oustric.

Madame Estéveny Marie est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 10 juin 2021 à 20h30 à huis clos à la mairie sur convocation de Monsieur le maire.

L'ordre du jour était le suivant :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01 avril 2021

Budget : Décision modificative n°1

École : Choix du Maître d'œuvre

Tarif cantine

Accueil de loisirs le mercredi

Personnel : Point Ressources Humaines

Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01 avril 2021

Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Budget : Décision modificative n°1

Monsieur le maire informe les conseillers que pour ajuster les dépenses, rééquilibrer les crédits nécessaires à la cotisation COS (+ 1 115,98 €) et la participation au conservatoire (+ 941 €), il convient de diminuer le chapitre 65 de la totalité de la somme soit 2 056,98 € pour la section fonctionnement.

Pour la section investissement, il convient d'inscrire les crédits nécessaires à l'acquisition des vitrines pour l'affichage réglementaire soit + 1 034 €.

De plus, afin de financer le terrassement pour ancrage des enrochements à Boudret (+ 34 000 €), les crédits ouverts pour le fonds de concours pour les aménagements de voirie versé à l'Agglomération sont diminués de 30 000 €.

Ces dépenses sont compensées par la diminution des crédits prévus en dépenses d'équipement pour l'aire de jeux (- 5 034 €).

La décision modificative est approuvée à l'unanimité.

École : Choix du Maître d'œuvre

Monsieur le maire informe les conseillers de l'avancée du dossier de la construction de l'école. Pour rappel, une consultation a été lancée le 18 mars dernier afin de retenir un maître d'œuvre. Treize offres ont été remises avant la date limite de remise fixée au 16 avril à midi.

Cinq candidats ont été admis à négocier. Ils ont été reçus le 10 mai à la mairie pour un entretien d'une heure et ont été invités à présenter leur offre négociée au plus tard le 19 mai 2021.

À l'issue de l'analyse, le cabinet d'architecte Benoît Cabrol, associé aux bureaux d'études AI3C et Campmas, a été choisi pour son offre économiquement et techniquement plus avantageuse.

Le montant de l'offre est arrêté à 70 000 €.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix proposé par Monsieur le maire.

Tarif cantine

Monsieur le maire rappelle aux conseillers que le tarif du repas de la cantine est facturé par le prestataire CRM à 2,85 € HT. Il est refacturé aux familles à 3,50 € TTC.

Au 1er janvier 2022, la loi EGalim impose aux collectivités de proposer au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans la composition des menus de leur restauration scolaire.

De plus, les gestionnaires de tous les restaurants collectifs scolaires sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu dit "végétarien" ; c'est-à-dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers.

Une augmentation par notre prestataire de l'ordre de 0,20 € par repas est à prévoir.

Monsieur le maire propose d'augmenter de 0,30 € le tarif du repas de la cantine facturé aux familles à compter de la rentrée 2021.

Après discussion, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Accueil de loisirs le mercredi

Afin de répondre à la demande de plusieurs familles, l'association Familles Rurales de Dénat propose d'ouvrir un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire les mercredis, dès la rentrée scolaire de septembre 2021.

Elle souhaite proposer un accueil dans les locaux de l'école, avec repas pris à la cantine.

Après discussion, les conseillers approuvent à l'unanimité la mise à disposition des locaux de l'école et de la cantine pour l'ouverture de l'ALSH périscolaire « Les P'tits Loups » les mercredis à compter de la rentrée de septembre 2021.

Personnel : Point ressources humaines

Monsieur le maire rappelle aux conseillers que Nathalie Manzano, secrétaire de mairie, ne sera plus stagiaire de la fonction publique à partir du 1^{er} août 2021.

Deux solutions sont envisageables : la titularisation ou le refus de titularisation.

Dans le cas du refus, et après renseignements, le coût serait de 18 500 € pour la commune.

Après discussion, les conseillers approuvent la proposition de titularisation.

Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 23h00.